

## CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 20 JUILLET 2023

### COMPTE-RENDU

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, THÊTE Patrice, DAUJAT Samuel, HENRI Nadine, ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, HAMEL Philippe, BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusés : DUBOIS Nathalie (a donné pouvoir à Béatrice MERLIN), PEULET Sylvie (a donné pouvoir à Nadine HENRI), JAILLET Aurélie

Secrétaire : Patrice THÊTE

\*\*\*\*\*

- ✓ Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil municipal est approuvé.
- ✓ Le conseil municipal accepte la vente d'un terrain communal à Dynacité en vue de la construction de 9 logements sociaux, situé route de Saint-Amour. L'étude de sol a été effectuée par EGSOL et transmise à Dynacité.
  - La SEMCODA envisage la mise en vente de 5 appartements situés au Domaine du Lavoir. Le conseil n'a pas d'objection.
- ✓ IN TERRA  
Suite à l'entrée au capital d'IN TERRA, Jean-Luc PICARD est désigné délégué pour représenter la commune au sein de l'assemblée spéciale de la société.
- ✓ Le conseil donne son accord pour verser une subvention complémentaire de 189 € au sou des écoles afin de financer pour moitié l'intervenant musical, dont le coût s'élève à 2 377,50 €. Une subvention initiale de 1 000 € avait déjà été votée.
- ✓ Travaux rue du stade
  - ✓ Alpes Contrôles et Apave ont été sollicités pour une mission SPS (Suivi pour la Sécurité), sur la base d'un montant de travaux de 321 990,65 € HT. La société APAVE est retenue pour un montant de 1 540€ HT.
- ✓ Les travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus entre le 15 septembre et le 15 octobre 2023.
- ✓ Lotissement des Poëpes  
Le dossier a été transmis au tribunal administratif par l'avocat, en réponse au recours en annulation de la décision d'accord du Permis d'Aménager.

- ✓ Place du Carouge  
Une rencontre avec les différents commerçants et artisans situés autour de la place du Carouge est prévue le 25 septembre à 20h00 en mairie afin de recueillir leur avis sur le projet de réaménagement.

- ✓ Divers devis à valider

- ✓ SMC2 (entretien de la toiture du gymnase) : comme de nouvelles crapaudines ont été installées et prises en charge par SMC2, cette année, le devis ne concerne que la maintenance du déshumidificateur : montant 900 €.

Pour 2024, le devis porte sur le nettoyage de la toiture + filtre déshumidificateur : montant 1 960,80 €.

Le conseil donne son accord.

- ✓ Mairie

Le conseil donne un accord de principe pour le remplacement à la mairie de 3 volets roulants qui présentent des dysfonctionnements. Des devis pour des volets solaires seront demandés.

- ✓ Compte-rendu des commissions

- Voirie

- ✓ Programme 2023- Le choix des travaux a été effectué par la commission afin de rester dans l'enveloppe attribuée par GBA, soit 153 894€.

- Un comparatif du bordereau de prix unitaires a été fait entre 2022 et 2023 montrant de grosses augmentations, la plupart difficilement justifiables. Le conseil se questionne quant à l'utilité du groupement de commandes. Compte tenu de cette hausse, le Conseil Municipal décide de ne faire que les travaux les plus urgents.

- ✓ Croix de Bellevavre

- Différents devis ont été transmis pour la réparation de la Croix.

- L'entreprise BERSOT est retenue pour un montant de 1500€ TTC.

- ✓ Mise en priorité de la route départementale de Marboz.

- Le Département a donné son accord pour la mise en priorité de la RD28 b, entre Foissiat et Marboz. Le Département prend en charge la fourniture et la pose des STOP aux diverses intersections entre la route départementale et les chemins goudronnés.

- ✓ Bief de Bézentet : un curage sera à effectuer après autorisation de la DDT.

- Affaires scolaires, communication

- ✓ Un compte-rendu du conseil d'école du 19 juin est donné. 171 élèves sont inscrits pour la rentrée 2023/2024.

- ✓ Le conseil est informé du recrutement d'une ATSEM à compter du 1<sup>er</sup> septembre en remplacement de Véronique FAUSSABRY qui a demandé une mise en disponibilité.

- ✓ Une formation Happy Tab'2 (perfectionnement à l'utilisation d'une tablette) débute le 18/09/2023 et se termine le 8/01/2024. Les 15 séances de 2 heures auront lieu en mairie (groupe de 6 à 8 personnes maximum). Les inscriptions sont prises en mairie.

- Aménagement

- ✓ Fibre optique

✓ Fibre optique

Zone 1 (Nord Est de la commune) : les travaux sont presque terminés.

Zones 2 et 3 (le reste de la commune) : les travaux sont moins avancés.

Une réunion publique d'information aura lieu à l'automne.

✓ Consommation électrique

Un site a été mis à disposition de la commune par ENEDIS pour suivre la consommation des bâtiments. Ces informations permettront d'apporter des ajustements aux contrats souscrits.

Le vidéo projecteur de la SMM va être réparé et remplacé le temps des travaux.

Un devis d'Ellipse informatique d'un montant de 811€ TTC est présenté pour le remplacement d'un PC et l'installation du logiciel ALOES pour la bibliothèque. Le conseil donne son accord.

Les éclairages intérieurs de l'école, de la garderie et une partie de la mairie, ont été changés en leds. Ce changement est apprécié par les utilisateurs.

➤ Patrimoine

✓ Rénovation de l'appartement situé au-dessus de l'ancienne mairie. Divers devis ont été demandés.

✓ Espace multisport – Le planning 2023/2024 a été mis en place.

✓ Déchets

Dans le cadre de la réorganisation de la collecte des déchets, un courrier enquête sera remis en mairie fin juillet pour distribution avant fin août par le conseil à tous les habitants.

✓ Le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) de chaque logement communal a été réalisé. Une synthèse sera présentée au conseil au mois de septembre.

• Questions diverses

✓ Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, les communes sont sollicitées pour identifier de potentielles zones d'implantation pour l'installation d'énergies renouvelables.

✓ Un forum des associations aura lieu le 9 septembre 2023 de 9h à 12h à la salle multimédia.

Le secrétaire,



Le maire,

